Somalie sous tutelle italienne

Michele PIRONE

(Traduction)

Dans notre chronique précédente (1), nous mentionnions les premières mesures prises en vue de la création, durant l'année 1958, d'un nouveau centre d'éducation de base dans la zone du Moyen Ouebi Chebeli, à la hauteur de Villabruzzi. La mise en activité du nouveau centre a subi un retard assez considérable. Pour diverses raisons, la phase de préparation a pris plus de temps que prévu et vient seulement de s'achever. Le nouveau centre d'éducation de base de la zone ethnique du Mobilen fonctionnera sans doute normalement au début de 1959.

A la fin du mois d'octobre, un médecin assistant et un professeur élémentaire d'arabe sont entrés en fonction au nouveau centre, sous la direction de l'expert de l'Unesco appelé à diriger le centre d'éducation de base établi à Gololei, principal village de la zone Mobilen.

Les programmes de développement du nouveau centre prévoient la constitution de comités composés de notables de la zone Mobilen, en vue d'assister l'expert et les techniciens dans la réalisation de leurs plans. Le comité de Gololei a été constitué au début de novembre; il est composé de cinq membres. Un comité de quatre membres a été constitué récemment pour quatre autres villages importants de la zone Mobilen. Ces comités adjoints aux experts permettent de placer les plus petits villages, distants de quelques kilomètres seulement, sous la surveillance et la responsabilité d'un seul élément coordinateur.

Certains programmes doivent être réalisés immédiatement avec l'aide du Gouvernement de la Somalie, et dans le cadre des possibilités budgétaires; ce sont ceux qui concernent l'éducation, la santé et l'hygiène. Un certain nombre de centres éducatifs doivent être créés, mais seuls quatre centres

(1) *Civilisations*, Vol. VIII, 1958, n° 1, p. 145.

seront établis immédiatement. Chacun d'entre eux sera destiné à l'enseignement et offrira des classes d'arabe et d'italien pour enfants et pour adultes. Les moyens dont on dispose actuellement ne permettront pas un enseignement quotidien; il faudra se contenter de quelques heures de cours par semaine. Dans le domaine de l'hygiène, l'assistant sanitaire, quatre jours par semaine, fera la tournée de la zone Mobilen, y donnera des soins, y fera de la propagande en faveur d'une hygiène élémentaire.

En ce qui concerne l'éducation des nomades, notre chronique précédente mentionnait le programme élaboré par un expert de l'Unesco, pour une zone de la rive droite du cours inférieur du Djouba, et prévoyait que l'on passerait bientôt à la phase de l'exécution. Or, bien au contraire, le projet lui-même a été mis au rancart. L'expert est parti sans avoir pu achever quoi que ce soit. Il semble que l'utilité de ce type d'éducation n'ait pas été pleinement comprise par les organes somalis responsables, mais il est évident aussi que l'état du budget n'a pas permis d'allouer les sommes nécessaires à l'exécution de ce projet. D'autre part, rappelons que plus de 60 % de la population somalie se consacre exclusivement à l'élevage nomadique, impliquant des mouvements saisonniers; il est évident que l'éducation de ces nomades requiert l'emploi de moyens adéquats. A l'heure actuelle, le pays ne dispose pas de beaucoup de moyens et doit les utiliser dans d'autres secteurs, considérés comme plus importants encore, à savoir, la mise en valeur économique et l'équipement sanitaire.

Il serait souhaitable que l'organisation internationale des Nations Unies envoie sur place un autre expert, qui achèverait l'étude du problème des nomades en Somalie, de façon à ce que les projets déjà élaborés puissent être repris au moment opportun.

Chose paradoxale, c'est la population nomade, qui dans son ensemble devrait être la plus réfractaire à l'évolution, qui a fourni jusqu'à présent les meilleurs éléments à la nouvelle classe dirigeante somalie. La majorité des éléments qui fréquentent aujourd'hui les écoles moyennes du territoire et les Instituts supérieurs de la Somalie sont issus de la population nomade.

***

En ce qui concerne la normalisation de l'instruction moyenne du degré secondaire, il n'est pas sans intérêt de noter la transformation de l'école de préparation politico-administrative. Cette école fut créée quelques mois après l'installation de l'Administration fiduciaire italienne en Somalie, en septembre 1950. L'objectif était de préparer dans un délai relativement court (trois ans d'études) des éléments somalis capables d'assumer des fonctions politiques et administratives. Les élèves, adultes, étaient pour la plupart déjà employés par l'administration; leur admission était subordon-

née à la réussite d'un examen portant sur la langue italienne et des notions de culture générale élémentaire.

L'enseignement était donné pendant l'après-midi, pour donner à ces employés la possibilité de continuer leur service le matin. Après un premier triennat d'études, les premiers élèves licenciés furent envoyés en Italie pour y suivre un cours de perfectionnement d'une durée d'un an.

En 1957, le Gouvernement somali décida de supprimer cette école; celle-ci avait fourni 116 diplômés, tous utilisés dans des postes de premier plan de la bureaucratie somalie naissante; l'on considérait qu'ils étaient assez nombreux pour répondre aux besoins actuels du Gouvernement de la Somalie.

L'école de préparation politico-administrative a donc été remplacée par un Institut technique et commercial, dont les cours s'étalent sur quatre ans. Peuvent être admis à fréquenter le nouvel Institut tous ceux qui sont munis d'une licence moyenne du premier degré. Cependant, une règle de caractère transitoire permet à ceux qui ont un diplôme d'études inférieures à cette licence de fréquenter l'Institut, à condition qu'ils aient 18 ans révolus et subissent avec succès un examen d'admission.

Les diplômés de l'Institut technique et commercial pourront suivre ensuite à l'Institut supérieur de Droit et d'Economie de la Somalie les deux années de cours de la branche économique et commerciale, qui doit être renforcée entretemps. La formation qu'ils acquerront ainsi leur permettra éventuellement de compléter leurs études en Italie dans les facultés d'économie et de commerce.

A l'Institut supérieur, 32 élèves sont inscrits pour l'année académique 1958-59, qui a débuté en septembre; 28 furent admis de droit en vertu des règlements statutaires, et 4 en vertu d'examens complémentaires, sur 18 candidats.

Signalons que pour la première fois cette année, l'Institut offre un cours de sociologie, dont la création s'était avérée nécessaire. En outre, un professeur invité, titulaire de chaire à l'Université de Turin, donne un cours de droit public italien et comparé d'une durée de quatre mois.

L'instruction élémentaire et moyenne des femmes revêt aussi une grande importance dans le domaine culturel. Ceci est plus vrai que jamais, depuis la récente loi électorale qui introduit le suffrage universel. Ainsi, pour la première fois dans son histoire, la femme somalie sera appelée aux urnes.

En réalité, les femmes somalies ont déjà voté lors des récentes élections partielles administratives et une candidate a été élue au Conseil municipal de Mogadiscio. Les électrices ont montré dans l'ensemble beaucoup de discipline, mais elles étaient issues d'une population fixe et plus évoluée que celle du restant du pays. L'on peut faire quelques réserves en ce qui concerne les prochaines élections générales, auxquelles participeront aussi les populations nomades.

Dans toutes les couches de la société somalie, l'on ressent toujours davantage le manque d'éducation et d'instruction de la femme par rapport à l'homme. Tous les partis politiques se sont intéressés à ce problème; depuis leur apparition, ils se sont préoccupés de créer des sections féminines, en vue de stimuler la participation des femmes à la vie politique du pays. Certes, le courant traditionaliste est très puissant dans le pays, car il se réclame de la tradition et de la religion islamique; et il est opposé à l'évolution de la femme dans un sens trop moderne. Dans le cadre de ce système la femme pourrait tout au plus être alphabétisée et instruite sommairement dans la conduite de la maison et des travaux féminins.

Cependant le premier Gouvernement somali se montre enthousiaste en ce qui concerne l'éducation de la femme. En fait, le Gouvernement n'a pas hésité à admettre dans les services de l'Etat un certain nombre de femmes possédant un minimum d'instruction élémentaire. Elles y sont occupées actuellement à des tâches d'exécution et de rangement. L'on compte déjà un certain nombre de dactylographes, archivistes et téléphonistes. Le Gouvernement a d'autre part envoyé en Italie 18 jeunes filles pour y suivre un cours de pratique administrative, et ce, en dépit des critiques soulevées par ce projet.

Un événement important survenu en 1958 a été la construction à Mogadiscio d'un grand bâtiment destiné à abriter les écoles élémentaires féminines et capables d'accueillir environ 2.000 élèves. L'actuelle école pour jeunes filles est insuffisante, et les enfants sont obligés de fréquenter les écoles mixtes. Ceci présente naturellement des inconvénients dans un pays comme la Somalie, où la tradition sépare les deux sexes et où la religion islamique relègue la femme à la maison et dans une position très inférieure à celle de l'homme.

La question la plus urgente à résoudre est celle des institutrices somalies pour les élèves du degré élémentaire. Cette question ne pourra être résolue à bref délai. Les institutrices somalies actuellement en service sont très peu nombreuses et leur niveau culturel n'inspire qu'une confiance relative. Il faudra quelques années pour que l'on dispose d'un nombre suffisant d'institutrices somalies à la hauteur de leur tâche et disposées à la remplir. Il faudra tout d'abord que le Gouvernement se préoccupe d'améliorer la situation et le niveau culturel des instituteurs du degré élémentaire. Actuellement, ceux-ci ont tendance à se tourner vers les emplois administratifs, même auxiliaires, qui sont mieux rémunérés. Quant aux institutrices, il faut aussi penser qu'elles se marient très jeunes, ont vite des enfants et que le mari peut éventuellement leur défendre de continuer à enseigner.

***

L'instruction professionnelle qualifiée relève de l'enseignement technique supérieur; dans ce domaine, l'on a dû renoncer à créer des instituts *sur*

place, vu les frais de pareille entreprise. Cependant, les élèves peuvent être envoyés en Italie pour y compléter leurs études techniques et professionnelles, grâce à des bourses d'étude ou une aide directe du Gouvernement somali. A l'heure actuelle, 125 étudiants somalis achèvent leurs études en Italie, dont 61 dans les écoles moyennes professionnelles et 63 dans les instituts supérieurs. Ils se répartissent comme suit :

Ecoles moyennes professionnelles : Assistants sanitaires du cours supérieur : 35; météorologie et agriculture tropicale : 8; institut technique de navigation : 4; spécialistes en aéronautique : 4; techniciens en radio : 1; statistique : 2; lycée artistique : 1; police scientifique : 1; pratique administrative et secrétariat : 7. Total : 61.

Universités et instituts supérieurs : Faculté de médecine : 16; pharmacie : 1; sciences vétérinaires : 4; sciences naturelles : 1; sciences agraires : 3; géologie : 1; jurisprudence : 1; sciences politiques : 12; économie et commerce : 9; philosophie et lettres : 1; langues orientales : 6; école d'ingénieurs : 5; faculté d'architecture : 1; institut d'éducation physique : 1; école d'instituteurs : 1. Total : 63.

Les 61 élèves des écoles moyennes professionnelles finiront leurs études avant la fin du mandat, c'est-à-dire au début de 1960. Quant aux étudiants des facultés universitaires et des instituts supérieurs, seuls quelques étudiants de la Faculté des Sciences politiques achèveront leurs études entre 1959 et 1960. Tous les autres rentreront au fur et à mesure qu'ils auront complété leurs études et recevront leurs diplômes finaux à partir de l'année académique 1960-61.

***

Le tableau ci-dessous est relatif au développement scolaire en 1958-59. Il ne nous est malheureusement pas possible d'y inclure de chiffres pour la Mijourtanie, qui comprend environ 20 % des élèves des écoles élémentaires de jour et de soir de la Somalie.

Locaux scolaires de tous types ..... (9 écoles de plus que l'année précédente)	242
Elèves (MF) de jour et du soir	28.817
Somalis fréquentant les écoles élémentaires de type italien ..... (26.000 environ dans toute la Somalie durant l'année 1956-57)	1.550